

à temps, vous alliez commettre un crime qui vous eût bien plus embarrassé que tout ce que vous avez pu faire jusqu'à ce jour !

## II

## UN NOUVEL HÉRITIER

Le colonel tressaillit.

—Qu'est-ce à dire ? fit-il en observant attentivement son interlocuteur.

Leduc se prit à sourire.

—Ai-je besoin de m'expliquer davantage, répliqua-t-il, et ne me comprenez-vous pas à demi mot. Soit, puisque vous le désirez, je vous dirai tout ce que je sais, et si vous le voulez même, j'y ajouterai ce que j'ai deviné.

Et sans attendre qu'on l'y invitât, Leduc prit une chaise et s'assit.

—Vous permettez ? dit-il ; notre conversation peut se prolonger, et je suis un peu fatigué. Du reste nous causerons mieux assis, et nous avons devant nous la nuit qui n'est pas près de finir.

Le colonel ne fit aucune objection, et s'assit sans prononcer une parole.

Décidément l'étrangeté de la situation le saisissait malgré lui ; cet homme qui était là devait connaître bien des choses pour parler comme il le faisait, et la prudence commandait d'attendre avant de prendre un parti.

Leduc fit un geste de satisfaction.

—A la bonne heure, approuva-t-il, je vois que vous comprenez la position et que vous me traitez avec les égards qui me sont dus... Je vais donc vous parler à cœur ouvert, et j'espère que vous me conserverez votre bienveillance jusqu'au bout. Je tiens, au surplus, à vous prévenir que, si, dans le cours de cet entretien, vous éprouviez certaine velléité de recourir à des moyens violents, j'ai pris mes mesures, pour que ma disparition ne puisse s'effectuer sans quelque éclat.

—Qui peut vous faire supposer ?...

—Eh ! mon Dieu, on ne sait pas !... Vous poursuivez un but mystérieux que vous avez intérêt à cacher à tous ; il vous déplaît peut-être d'apprendre que quelqu'un a pénétré vos des seins, et, comme vous êtes violent...

Le colonel haussa les épaules avec impatience.

—Voilà bien des précautions oratoires, interrompit-il d'un ton nerveux, et je commence à croire qu'il n'y a dans tout ceci qu'une comédie ridicule, que vous jouez dans l'unique objet de donner le temps de fuir au jeune homme qui sort d'ici. Mais je vous préviens à mon tour qu'on ne se moque pas facilement de moi, et, si vous continuez à vous perdre dans ces propos ambigus, je me permettrai de vous jeter à la porte comme un impertinent et un indiscret. Ceci dit, je vous écoute, et veuillez être bref, si vous avez vraiment quelque communication à me faire, ou retirez-vous si vous n'avez rien à me dire.

Leduc s'inclina.

—Vous avez raison, dit-il, ceci met fin à tous les préambules, et, puisque nous nous entendons, je commence tout de suite.

Il s'agit de cette succession Bonnet, dont on se préoccupe beaucoup depuis quelque temps, et qui donne bien des soucis à la police. On ne doute pas vous le savez, que les crimes de l'Argonne et de Saint-Nicolas n'aient eu pour but de faire disparaître quelques-uns des principaux héritiers, mais jusqu'à présent, on n'a pas réussi à saisir les traces de l'audacieux assassin ! et les Bonnet actuellement existants, tremblent à la pensée que leur vie peut être menacée comme celle des Lelorrain et des Valentin.

Jusqu'à l'Indien avait écouté avec une complète indifférence ; il regardait Leduc avec un air étonné, comme s'il eût attendu qu'un mot, un fait vint lui expliquer la raison de cette communication.

—Pardon, monsieur, dit-il enfin, mais je cherche en quoi cette histoire Bonnet peut m'intéresser, et si cet entretien n'a pas d'autre objet...

—Veuillez me laisser continuer, poursuivit Leduc, je ne vous demande que quelques minutes encore, après lesquelles je suis certain que vous me prêterez de vous-même une attention sérieuse. Je continue. Cette succession a donc éveillé l'attention de la police ; je ne ne vous cacherai pas qu'en ma qualité de paléographe j'ai vu là l'occasion d'une recherche attrayante, et, ne fut-ce que par amour de l'art, j'ai voulu me rendre compte de l'état de la question : cela ne m'a pas été fort difficile, étant données les nombreuses relations que j'entretiens dans toutes les parties du monde, et j'ai pu ainsi m'édifier complètement sur le Bonnet de l'Inde, ainsi que sur les membres des branches diverses de la famille.

—Eh bien ! fit l'Indien.

—Eh bien ! à l'heure où je parle je n'ai plus rien à apprendre.

—Vraiment !

—Le Bonnet de Saint-Nicolas était fort pauvre quand il a quitté la France, en quête d'aventures, et nul ne se fût jamais inquiété de lui, si les crimes de l'Argonne et ceux de Marseille n'eussent donné l'éveil ; on a reconnu alors que les Lelorrain et les Valentin étaient ses parents, et, profitant de ces premiers renseignements, j'ai découvert à mon tour que M. d'Esclars appartenait à la même famille et qu'un autre Bonnet, misérable, il y a une dizaine d'années, avait laissé deux filles qui seraient aujourd'hui aptes à hériter.

—Vous êtes assurément un homme habile ! fit l'Indien avec un sourire ironique.

—Oh ! ceci n'est rien encore, répartit l'archiviste, car il ne suffisait pas d'établir la filiation des branches multiples, il fallait encore rechercher et découvrir les membres qui représentaient ces diverses branches.

—Et vous avez réussi ?

—Parfaitement.

—De sorte que les deux filles de Bonnet, mort misérable.

—Habitent aujourd'hui Paris, où l'une est mariée à un gentilhomme, et où l'on cache l'autre sous le nom de Gilberte.

Le colonel fit un haut-le-corps et se mordit les lèvres.

—Enfin, quelle conclusion tirez-vous de tout ceci, dit-il, surtout quel intérêt avez-vous en vue ?

Leduc se prit à sourire.

Je vois avec plaisir, répondit-il, que vous commencez vous intéresser à mon histoire... et je ne doute pas maintenant que nous ne nous entendions à merveille.

Nous entendre ! fit le colonel.

—Sans doute... je n'ai pas fini... et c'est le plus intéressant qu'il me reste à dire.

Telle est donc la situation, n'est-ce pas ; elle est claire, il n'y a plus d'obscurité. Un Bonnet est mort dans l'Inde, possesseur d'une immense fortune, et l'héritage serait tout droit à d'Esclars, à Oliva et à Gilberte, si quelqu'un s'était brusquement mis en travers de la marche régulière légale des choses. Quel est cet homme ? je l'ignore ; mais n'est pas difficile de lire dans son jeu ni de démêler le motif qui le fait agir. C'est un rude homme, d'ailleurs ; il a assassiné ou fait assassiner les Lelorrain et les Valentin ; aujourd'hui ou demain, il fera disparaître d'abord le vicomte, ensuite Oliva ! C'est indiqué, et il poursuivra son programme jusqu'au bout ; seulement, pour si rusé que l'on soit, on ne pense toujours à tout, et je vous assure dès à présent que cet homme a fait fausse route, et que, en dépit de tous ses crimes, tout ce sang versé, il manquera le but qu'il veut atteindre, ne réalisera jamais le rêve monstrueux qu'il a formé.

—Vous croyez ! fit l'Indien devenu ardemment attentif.

—J'en suis sûr.

—Mais il n'y aurait dès lors qu'à se féliciter de ce résultat.

—Certainement.

—Et, pour ma part, je serais curieux d'apprendre quel résultat s'opposera...

—Je puis vous le dire.

—Voyons donc.

Il eut un silence pendant lequel les deux hommes échangeaient un regard profond et anxieux de la part du colonel, et un regard presque ironique de la part de l'archiviste.